

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY2115LG
Titre long	Psychopathologie : introduction
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2023
Horaire	Mardi 13h00 à 16h00, Campus Laval, local 3110-697A
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	--
Description courte et préalables	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/

Enseignant(e)

Nom et titre	Pascale-Audrey Moriconi, Ph.D., chargée de cours
Coordonnées	pascale-audrey.moriconi@umontreal.ca
Disponibilités	Les étudiants sont invités à participer activement au cours en posant leurs questions directement en classe. En dehors des heures de cours, les étudiants peuvent poser leurs questions sur le forum prévu à cet effet sur Studium. L'auxiliaire d'enseignement y répondra à l'intérieur de 48 heures (jours ouvrables).

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Alexandra Cournoyer, candidate au Ph.D. R/I en psychologie clinique
Coordonnées	alexandra.cournoyer.1@umontreal.ca
Disponibilités	Sur Studium pour les questions générales ; par courriel pour les cas particuliers (p. ex., consulter un examen).

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours sert d'introduction au concept de psychopathologie. Au terme de ce cours, l'étudiant aura une vision globale des principaux troubles psychologiques répertoriés dans la 5ème édition du Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM-V), leur étiologie et traitement en fonction de différentes approches en psychologie ainsi que des méthodes utilisées pour les évaluer.

Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage sont de se familiariser avec l'étude des comportements anormaux et leur conceptualisation actuelle, avec les principaux paradigmes dans l'étude et le traitement de la psychopathologie, les critères diagnostiques des principaux troubles psychologiques répertoriés dans le DSM-5, leur présentation clinique, étiologie et traitement et d'avoir une vision globale et critique de la psychopathologie et des approches préconisées actuellement.

Compétences développées

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'identifier les différents troubles psychologiques du DSM-V, de les discriminer entre eux et d'évaluer le pronostic en lien avec le traitement recommandé.

Méthodes pédagogiques utilisées

Présentations magistrales, lectures obligatoires associées.

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2023-01-10	Présentation du plan de cours et introduction	Cours magistral, en présentiel	Chapitre 1 (p. 1 à 13)
Cours 2 2023-01-17	Paradigmes actuels et évaluation clinique, classification et diagnostic	Cours magistral, en présentiel	Chapitres 2 et 3 (sections 3.2 à 3.7 et 3.9)
Cours 3 2023-01-24	Troubles anxieux	Cours magistral, en présentiel	Chapitre 5
Cours 4 2023-01-31	Troubles obsessionnels-compulsifs et apparentés	Cours magistral, en présentiel	Chapitre 6
Cours 5 2023-02-07	Troubles à symptomatologie somatique, apparentés et dissociatifs	Cours magistral, en présentiel	Chapitre 7
Cours 6 2023-02-14	Troubles de l'humeur	Cours magistral, en présentiel	Chapitre 8 (sections 8.1 à 8.4)
2023-02-21	EXAMEN INTRA	Examen en classe, QCM	
2023-02-28	PAS DE COURS – semaine de lecture		
Cours 7 2023-03-07	Troubles de l'alimentation	Cours magistral, en présentiel	Chapitre 10
Cours 8 2023-03-14	Schizophrénie	Cours magistral, en présentiel	Chapitre 11
Cours 9 2023-03-21	Troubles liés à l'utilisation d'une substance	Cours magistral, en présentiel	Chapitre 12

	Troubles liés à des traumatismes ou à des facteurs de stress		
Cours 10 2023-03-28	Troubles de la personnalité	Cours magistral, en présentiel	Chapitre 13
Cours 11 2023-04-04	Dysphorie de genre, paraphilies et dysfonctions sexuelles	Cours magistral, en présentiel	Chapitre 14
Cours 12 2023-04-11	Troubles de l'enfance	Cours magistral, en présentiel	Chapitre 15
2023-04-18	PAS DE COURS		
2023-04-25	EXAMEN FINAL	Examen en classe, QCM	

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen en classe	21 février 2023	Ne s'applique pas	50%
Examen en classe	25 avril 2023	Ne s'applique pas	50%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Ne s'applique pas
Matériel autorisé aux examens	Crayon mine, gomme à effacer, carte d'identification avec photo.

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Flett, G.L., Kocovski, N.L., Davison, G.C., & Neale, J.M. (2017). <i>Introduction à la psychopathologie</i> . Montréal : Chenelière Éducation.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	--
Équipement (matériel)	--

Ressources complémentaires

Documents	American Psychiatric Association. (2013). <i>Diagnostic and statistical manual of mental disorders</i> (5th ed.). Arlington, VA: Author. Hooley, J.M., Nock, M. K., & Butcher, J. N. (2020). <i>Abnormal Psychology</i> (18th ed.). Boston: Pearson.
Sites Internet	--
Guides	--
Autres	--

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Dates importantes

Modification de l'inscription 2023-01-24

Date limite d'abandon 2023-03-17

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. [Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours](#)

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.